

- (3) a. *Paul a acheté **du riz**.*  
 b. *Il y a **des castors** dans ce jardin.*
- (4) a. ***Whales** are mammals.* [= (2a)]  
 b. *Paul loves **whales**.* [= (2b)]
- (5) a. *Paul bought **rice**.* [= (3a)]  
 b. *There are **beavers** in this garden.* [= (3b)]

Les déterminants indéfini pluriel (*des*) et partitif (*du, de la*) sont rares d'un point de vue typologique et méritent donc une attention particulière.

La maîtrise des déterminants du français implique l'acquisition de propriétés syntaxiques, morphologiques et sémantiques.

En ce qui concerne la syntaxe, la principale contrainte est le caractère quasi-obligatoire, évoqué plus haut, d'un déterminant dans tout groupe nominal ayant pour tête un nom commun. Des contraintes plus spécifiques concernent par exemple le superlatif (voir section 3.1.5) ou les noms propres : noter qu'à deux ou trois exceptions près (*Cuba, Haïti, Madagascar*), les noms de pays sont précédés de l'article défini en position sujet ou complément (*la France, l'Espagne, le Liban, les Comores*) alors que tel n'est pas toujours le cas dans les autres langues à article défini (espagnol *Francia*, anglais *Lebanon*, etc.). En revanche les noms propres de personne (*Pierre, Marie, Jean Dupont*) restent nus en français, alors que leurs homologues prennent l'article défini dans certaines autres langues — par ex. le portugais ou l'albanais). Une autre propriété à signaler est l'occurrence de l'article défini, plutôt que du déterminant possessif, à gauche des noms de parties du corps dans les phrases telles que (6) :

- (6) a. *Prière de lever **la** main pour demander la parole.* (?sa main)  
 b. *Marie a mal à **la** tête.* (?sa tête)  
 c. *Paul lui a marché sur **les** pieds.* (?ses pieds)  
 d. *Il faut lui laver **les** doigts.* (?ses doigts)  
 e. ***La** tête lui tourne.* (?sa tête)  
 f. *Paul a **les** cheveux noirs.* (\*ses cheveux)

L'occurrence du déterminant possessif n'est pas strictement impossible dans 5 de ces 6 exemples, mais le déterminant canonique, attendu, non marqué, est l'article défini, compris comme dénotant une espèce d'entité présupposée présente dans tout corps humain. Cet emploi de l'article défini est attesté dans toutes les langues romanes et ne devrait donc pas être difficile à maîtriser en français par les locuteurs natifs de l'espagnol, de l'italien, du portugais... Mais dans beaucoup d'autres langues, y compris celles qui ont un déterminant couramment étiqueté "défini", le nom de partie du corps des analogues de (6) sera réalisé comme nu, ou accompagné d'un possessif (cf. anglais *Please raise **your**/\*the right hand* vs. français : *Levez **la** main droite s'il vous plaît*).

En ce qui concerne la morphologie, les déterminants du français sont généralement *proclitiques* : ceci signifie qu'ils sont inaccentués et *liés* (attachés) au mot qui les suit un peu comme des préfixes, ce qui se manifeste par les phénomènes de "liaison" ou d'"élision" de leur segment (voyelle ou consonne) final. L'effet